

Sa composition

En lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie est une instance de démocratie en santé regroupant tous les acteurs, partenaires et bénéficiaires du système de santé :

-  Des élus et des représentants de l'Etat,
-  Des organisations syndicales représentatives des salariés, des employeurs, des professions libérales...
-  Des établissements de santé, de soins ou accompagnant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées,

-  Des associations représentant les usagers de la santé et du secteur médico-social, de lutte contre la précarité, de protection de l'environnement,
-  Des services de santé au travail, de santé scolaire et universitaire, de protection maternelle et infantile,
-  Des représentants des professionnels de la santé ainsi que des établissements sanitaires et médico-sociaux publics et privés.

Ses missions

Espace de concertation, d'expression et d'échanges, la CRSA a pour missions, au niveau régional :

- ✓ De participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé par des avis, alertes et recommandations...
- ✓ D'émettre des avis et formuler des propositions sur les différentes composantes du Projet Régional de Santé (PRS)
- ✓ D'organiser des débats publics sur les questions de santé
- ✓ D'établir un rapport annuel sur le respect des droits des usagers.

Son organisation

Une Assemblée Plénière

Une Commission Permanente (CP)

4 Commissions Spécialisées (CS)

- Droits des Usagers (CSDU)
Président : Serge Pelegrin
- Médico-Sociale (CSMS)
Présidente : Elisabeth Chambert
- Offre de Soins (CSOS)
Président : Dr Alain François
- Prévention (CSP)
Président : Bruno Delattre



Christian Brun,
Président de la CRSA
Auvergne-Rhône-Alpes

➡ **8 collèges, 120 membres titulaires, un Président, M. Christian Brun.**

Ses actions

Les derniers travaux de la CRSA Auvergne-Rhône-Alpes :

- Avis rendus sur :
 - le Schéma Régional de Santé (SRS) et la révision du SRS,
 - le Plan d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS),
 - la feuille de route soins palliatifs,
 - le zonage des masseurs kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes.
- Groupes de travail sur les thèmes des maltraitances, de la santé mentale des jeunes, la pénurie de professionnels de santé, le numérique en santé, la précarité en lien avec la santé, l'autonomie et le grand âge.

Contact

 ars-ara-crsa@ars.sante.fr



Site internet : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/quest-ce-que-la-crsa>